# NOTES D'ENQUÊTE

FRELAND (68) 24.04.1983

CAS D'OBSERVATION

# **CONTRE-ENQUETE DU 09/07/2013**

# 1. CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

A l'initiative d'un enquêteur du GEIPAN, le cas précédemment nommé LAPOUTROIE (68) 24.04.1983 a été à nouveau étudié en 2013.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans un document (Notes d'enquête).

### 1.1. CONTEXTE

Le PV de gendarmerie a été transmis au GEPAN de manière réglementaire.

Le cas nommé à l'époque LAPOUTROIE (68) 24.04.1983 (du nom de la brigade de gendarmerie) a été initialement classé PAN D par le GEPAN.

Le cas était constitué du PV de gendarmerie.

Un article de presse a été publié le 27/04/1983 par le journal l'Alsace. (Voir en

(Voir en **Annexe 01**)

N.B.: Cet article publie l'identité et l'adresse des témoins.

De plus, au vu du PV, il apparaît qu'un enquêteur du groupement LDLN (Lumières Dans La Nuit), à savoir M. J... aurait rencontré les témoins. Ce cas est cité dans le numéro d'octobre 1983 de LDLN

# 2. DESCRIPTION DU CAS

Source : résumé des deux dépositions figurant au PV de gendarmerie.

« A la fin du film diffusé sur la première chaine de télévision, le témoin principal sort prendre l'air sur le pas de porte de sa maison. Il aperçoit alors en direction approximative du nord-ouest un objet lumineux sensiblement stationnaire dans un ciel sans nuage. Sa forme paraît sphérique et sa couleur est plutôt blanche. Il semble osciller légèrement sur place et demeure sensiblement immobile durant une dizaine de minutes avant de descendre progressivement, par 3 paliers successifs. Il disparaît finalement derrière un rideau d'arbres (visibles de jour) en deux ou trois minutes, son halo lumineux s'étant alors progressivement allongé dans le sens horizontal.

En début d'observation, le premier témoin a appelé son épouse qui a pu le rejoindre pour observer le phénomène, dans un premier temps à l'œil nu, puis à l'aide de jumelles 10x50.

Elle précise qu'aux jumelles le phénomène apparaissait globalement sphérique, légèrement plus haut que large et entouré d'un léger halo lumineux. La surface de l'objet avait un aspect curieux qu'elle compare à une cervelle d'animal du fait de la présence de veinures lumineuses irrégulières. Sur la fin, le halo lumineux prit l'aspect d'un halo nébuleux d'aspect bleuté, situé à la base de l'objet.

Après disparition du phénomène, le témoin principal attend quelques minutes mais ne revoyant pas le phénomène, il rentre chez lui. »

### Notes:

- Le PV propose deux photos prises dans la direction d'observation, l'une pour le témoin principal situé sur le pas de sa porte et l'autre pour son épouse qui a traversé la route pour appuyer sa paire de jumelles sur un muret de pierres.
- L'article de presse donne une description du PAN assez différente puisqu'il y est question d'un objet métallique équipé de tuyères sur les flancs et de lumières clignotantes sur le dessous!

# Situation géographique des lieux :

# **Fréland** (68240)

Petit village d'un millier d'habitants à l'époque des faits et situé sur le versant alsacien du massif des Vosges. Altitude voisine de 400m.

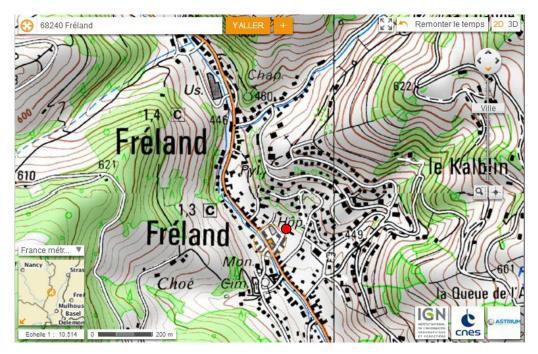
Longitude: 7,19° E Latitude: 48,17° N

Il appartient à l'arrondissement de Ribeauvillé et au canton de Lapoutroie (gendarmerie).



(Voir photos en **Annexe 05**)

**Carte IGN** - Point rouge = lieu d'observation (domicile des témoins)



La rue domine le village et les rues plus hautes n'existaient quasiment pas en 1983.

# 3. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

C'est la lecture du PV issu du site du GEIPAN qui a interpellé l'enquêteur dans la mesure où la description faite par les témoins rappelle de nombreux autres exemples similaires.

L'hypothèse d'une méprise d'ordre astronomique a aussitôt semblée possible et rien dans le PV n'indiquait que cette piste avait été sérieusement prise en compte.

La position de la Lune y est indiquée ainsi que celle de Vénus (mais la méprise avec l'astre Sélène parait inenvisageable ici).

Pour Vénus, l'observatoire de Strasbourg aurait donné (toujours selon le PV) un azimut de 73° du sud vers l'ouest (SIC).

Il s'agirait donc là de l'azimut astronomique (logique pour un observatoire) qui rapporté au nord devient  $180 + 73 = 253^{\circ}/NG$ 

Comme l'heure n'est pas précisée, il semble implicite que cela soit pour l'heure de l'observation. Notons que la hauteur angulaire n'est pas précisée!

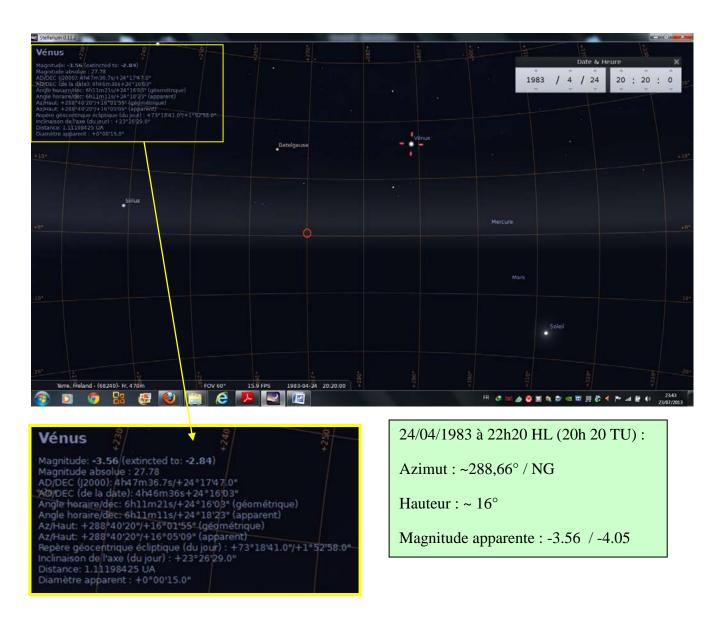
Une première vérification s'imposait donc ...

### Carte du ciel:

Position des témoins (domicile) : Longitude : 7° 11' 38.4" E Latitude : 48°10' 22.7" N

Altitude: 470 m

Le logiciel Stellarium V11.2 fournit la simulation suivante :



**N.B.**: l'information supposée fournie par l'observatoire de Strasbourg correspond à l'azimut de Vénus à 17h12 TU, soit à 19h12 HL, autrement dit, plus d'une heure avant le début de l'observation. Elle était alors à une hauteur angulaire proche de 47°.

Cela semble curieux, même si nous pouvons imaginer qu'une erreur s'est produite dans la demande ou la transmission de cette information.

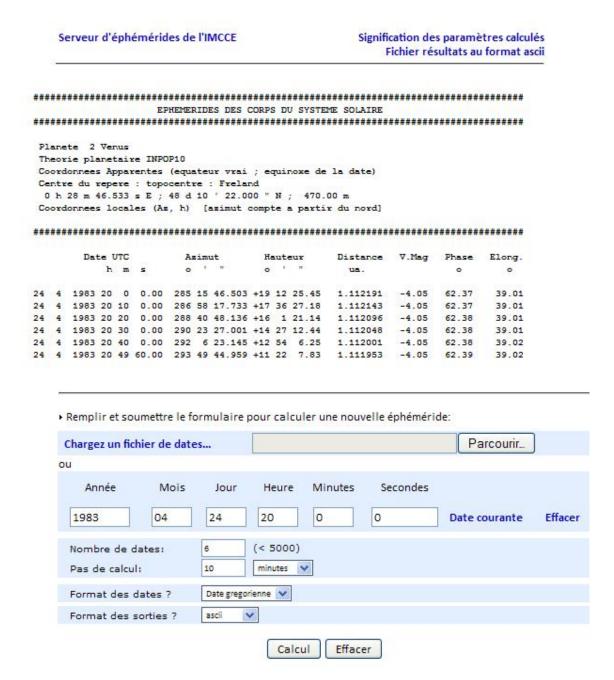
Et comme  $360-73 = 287^{\circ}$ , l'erreur de communication se confirme très probablement!

Il s'agirait de l'azimut pris par rapport au nord (topologique) mais en direction de l'ouest, ce qui n'est certes pas coutumier !

Notons qu'à 22h 20 (HL) la Lune était bien dans l'azimut 152°/NG (SSE) soit apparemment bien au-dessus de la maison, à 41° de hauteur (très gibbeuse car 2 jours seulement avant la pleine Lune).

Ci-dessous la simulation obtenue en ligne sur le site de l'IMCCE (Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides).





A ce stade, puisque les deux calculs se confirment mutuellement, il est clair que Vénus se situe globalement dans le secteur d'observation des témoins!

Remarquons immédiatement que les témoins ne mentionnent aucunement avoir observé Vénus. Pourtant, au vu de sa magnitude importante (proche de - 4!), de deux choses l'une :

- soit Vénus était masquée par le paysage (montagne),
- soit le PAN ne peut être que Vénus elle-même!

Comme ni l'azimut, ni la hauteur angulaire du PAN ne sont précisés dans l'enquête de la gendarmerie, il convient donc de déterminer, en fonction des éléments du paysage fournis par les photographies d'époque et des éléments issus des témoignages, la position présumée du PAN. Deux possibilités se présentent :

- A: Utiliser une vue aérienne (GoogleMaps ou Géoportail) avec l'aide éventuelle de GoogleStreetView.
- B: Se rendre sur place en espérant que les lieux n'ont pas trop changé après 30 ans !

### Vérification A:

La première recherche a consisté à vérifier s'il existait une vue aérienne d'époque. Le site Géoportail offre des possibilités à ce niveau qui ont permis de trouver ce cliché datant du 15/04/1984 soit pratiquement un an après les faits.



La comparaison avec les images qui suivent met en évidence que si la zone s'est fortement urbanisée durant ces trente dernières années, les éléments essentiels de l'observation (maison voisine, poteaux électriques et téléphoniques, ...) ont été préservés (et figuraient déjà le 15/06/81).

**N.B.**: L'orientation de la photographie aérienne n'est pas traditionnelle, aussi y ai-je ajouté la direction du nord géographique (NG) pour en faciliter la lecture et les comparaisons.

Le cercle rouge situe la maison des témoins et la flèche rouge la direction approximative d'observation.

Voici la vue aérienne actuellement disponible (07-2013): pas d'accès par GoogeStreetView.



La mesure de l'azimut / NG (sur la carte) a été réalisée ci-dessus au rapporteur d'angle (289°) mais aussi à l'aide de la fonction dédiée sur Géoportail (288.25°).

C'est exactement ce que donnent les deux logiciels (288,66° et 289°) !!!

A ce stade, la méprise semble se confirmer tant est faible la probabilité que Vénus soit exactement dans l'azimut du PAN sans que les témoins ne l'aperçoivent à proximité immédiate.

Il reste à vérifier si l'« Etoile du Berger » n'était pas déjà couchée derrière la montagne voisine puisque le village se situe en zone de relief.

La photo N°1 du PV, reproduite ci-contre, donne une idée de la hauteur angulaire approximative du PAN, situé juste au-dessus de la ligne de crêtes.

Géoportail permet d'estimer la hauteur de cette crête dans la direction d'observation (621m) et sa distance au témoin (~580m). Un calcul élémentaire permet alors de situer la limite de la crête à 14,5°.



Là encore, malgré l'incertitude qui subsiste sur ces estimations, il semble bien que le point rouge indiqué par le témoin puisse s'avérer n'être que Vénus située à 16°, donc proche du coucher (local).

Quant à la photo  $N^{\circ}2$  du PV reproduite ci-dessous, elle représente la vision du second témoin (épouse) placée de l'autre côté de la route (pour appuyer les jumelles sur le muret visible sur la photo 1). (Voir en **Annexe 05**)



Il est clair que si l'on se base sur le poteau électrique en béton (carré vert sur la vue aérienne) et la position de l'épouse (rond jaune), les deux directions d'observation sont parallèles, indiquant en cela un objet très éloigné (absence de parallaxe), ce qui est évidemment parfaitement cohérent avec la planète Vénus!

# Taille apparente du PAN :

Selon le PV, un enquêteur privé (LDLN) aurait fait estimer la taille apparente du PAN aux deux témoins ce qui aurait donné :

Témoin 1 : proche de 1° d'arc (N°9-10 du comparateur LDLN)

Témoin 2 (épouse) : environ 50' d'arc (N° 8-9 du comparateur LDLN)

N.B.: Ce comparateur consiste en des cercles (remplis ou non) dont le diamètre en mm correspondant au numéro du cercle, ces cercles étant imprimés en noir sur un rhodoïd transparent tenu à bout de bras (~0,57m).

Par ailleurs, dans son témoignage (PV), le témoin 1 déclare que d'où il observait, le PAN était totalement masqué par le poteau téléphonique, pour peu qu'il se positionne dans l'alignement poteau-PAN.

Ce poteau étant distant de ~16m (mesure Géoportail) du témoin et son diamètre au sommet ne devant pas dépasser 20 cm pour une hauteur voisine de 6,5 m (voir plus bas), cela conduit à une taille angulaire maxi pour le PAN de 0.66° soit ~ 40' d'arc.

Cette prise de repère en temps réel, réalisée de manière très pertinente par le témoin 1, est plus fiable qu'une estimation de mémoire, réalisée a posteriori, plusieurs jours après les faits, de jour et de manière artificielle (comparateur).

Le PAN était donc comparable ou plus petit que la Lune, ce que les témoins confirment intuitivement, tout en surestimant les tailles angulaires (caractéristique récurrente du témoignage).

Vénus en plein éclat (mag ~ - 4), entourée d'un « halo» (voir plus bas) du à l'opacité et la turbulence de l'atmosphère (soir d'été et bas sur l'horizon) peut aisément donner une taille angulaire apparente de cet ordre, d'autant qu'elle est, elle aussi surestimée.

### Disparition du phénomène :

Selon les témoins, le phénomène descend verticalement et progressivement, par 3 paliers successifs pour disparaître derrière les arbres de la crête, son « halo » semble s'élargir au niveau de ces arbres.

Notons que sans repère visible (nuit sans éclairage public) il est aisé d'avoir cette impression car d'une part la trajectoire de Vénus (proche de l'écliptique) est fortement inclinée par rapport à l'horizon (car parallèle à l'équateur céleste) et d'autre part les silhouettes (verticales) des arbres peuvent créer cette illusion quand la lumière semble s'enfoncer derrière eux. Au début de l'observation, Vénus est encore à quelques degrés de la ligne de crêtes et sans repère proche, son lent mouvement de descente (du à la rotation de la Terre) peut aisément rester imperceptible, lui donnant ainsi un aspect statique.

Lorsqu'elle approche vraiment de la ligne de crêtes, les arbres font office de repères proches rendant cette fois le mouvement perceptible.

C'est ce que chacun de nous observe régulièrement avec le Soleil ou la Lune!

Dans le ciel, ils nous apparaissent immobiles (sauf à observer un temps certain) alors qu'au lever ou au coucher, nous percevons immédiatement le mouvement puisque ces astres apparaissent ou disparaissent généralement en 2 ou 3 minutes (~ 2 minutes à l'équateur, aux équinoxes).

Ceci ne manque pas d'étonner bien des gens peu au fait des choses du ciel.

Or deux minutes, c'est le temps estimé par les témoins pour voir le phénomène s'estomper. Certes Vénus n'a pas la taille apparente de la Lune mais son « halo » peut s'en rapprocher sensiblement et, une fois encore, la réfraction due à l'atmosphère et la réflexion sur les arbres peuvent prolonger la durée d'extinction.

**N.B.:** la Lune a disparu derrière la montagne à 22h33 HL (hauteur ~14°) - Source Stellarium. La durée d'observation mentionnée est donc totalement conforme au coucher de Vénus.

### Autres détails de la description.

<u>Premier détail</u>: les témoins observent, tant à l'œil nu qu'aux jumelles (épouse) une couleur bleutée située à la base de la lumière observée et cela dans les derniers moments avant la disparition.

On peut penser qu'il s'agit là d'un effet du à la diffraction de l'atmosphère, notamment s'il existait au niveau ou au-delà de la crête une quelconque nébulosité (nuages, brume, brouillard), ce qui en avril est une chose très courante sur le massif vosgien.

Cette diffraction peut générer sur Vénus (entre autres) une **couronne** (voire une simple irisation) dans laquelle la couleur dominante est .... Le bleu, puis le rouge et parfois d'autres nuances.

Le bleu est à l'intérieur (proche de Vénus) et le rouge à l'extérieur.

Naturellement l'une des couleurs peut ne pas apparaître ou rester moins perceptible.

Il pouvait donc ne pas y avoir de rouge.

Les témoins peuvent aussi ne pas avoir perçu (ou mémorisé) le rouge.

Nous mettons ici des guillemets en évoquant le « halo » décrit par les témoins car si ce « halo » a pu exister, il se peut aussi (et plus probablement) qu'il se soit en fait agit d'une **couronne**. Il est dommage que les témoins n'aient pas décrit la Lune, visible au même instant.

http://www.meteo.org/phenomen/couronne.htm

Pour illustrer l'aspect probable de Vénus ce soir du 17/04/1983, voici une photographie :

http://oncle.dom.pagesperso-orange.fr/paranormal/ovni/confusions/cherbourg/cherbourg\_1905.htm



Vénus entouré d'une couronne trône au dessus de Jupiter le 11 mars 2004

(photo Lorie Giebel)

Nota : L'affaire de Cherbourg est un cas d'école pour ce qui est des méprises avec Vénus. Elle montre que depuis plus d'un siècle Vénus ne cesse de mettre en défaut les témoins, les autorités et même les « spécialistes ».

<u>Second détail</u>: Le témoin N°2 (épouse), qui seule a observé à l'aide de jumelles 12x50, décrit la surface de la boule en évoquant l'aspect d'une cervelle d'animal, avec des veinures brillantes, sans régularité ni symétrie (elle a aussi, de fait, mieux perçu la couleur « bleu » que son mari).

Cette description qui semble donner au phénomène un caractère d'étrangeté certain rappelle une enquête d'une méprise avec Vénus où aussi l'étrangeté n'apparaissait qu'au travers de puissantes jumelles de marine.

L'explication réside dans un phénomène particulier (encore mal connu) de vision entoptique.

# Voir:

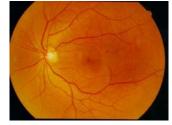
http://cnegu.info/product\_info.php?cPath=460\_503&products\_id=1042&osCsid=e67958da8d0bd16 09f910acc157c2306

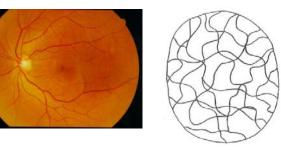
Il me semble donc que par analogie, tant de la description que du contexte, nous pouvons interpréter ce second détail comme l'évidence très probable d'un mauvais réglage de la paire de jumelles.

Soit la focalisation (mise au point) était globalement mal faite, soit l'un seulement des deux oculaires (celui qui est réglable) était mal réglé.

En conséquence l'épouse a du observer une image mal focalisée de Vénus à laquelle s'ajoutait très probablement l'image de son fond d'œil (voire des deux !).

Ce sont les vaisseaux sanguins de la rétine qui seraient donc à l'origine des veinures (NDLR : elle ne croyait pas si bien dire en employant ce vocable).





Exemple de photographie d'un fond d'œil: Et croquis du témoin N° 2

### **Vérification B:**

Comme un Pan D mérite une attention particulière et que rien ne remplace un examen in situ, l'enquêteur est retourné sur les lieux de l'observation afin de vérifier qu'aucun détail n'avait échappé.

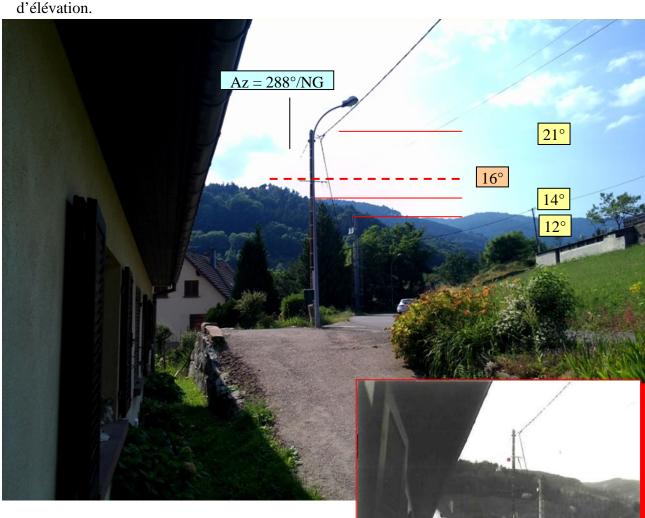
Le témoignage assez complet des témoins ne pouvant guère être enrichi trente ans après, l'enquêteur s'y rend donc le mardi 9 juillet 2013 en début d'après-midi. Visiblement les témoins résident toujours là (cf. boîte aux lettres) mais ils sont absents, tout comme les occupants de la maison voisine (proche des deux poteaux).

Il procède donc tranquillement aux investigations, sous un soleil ardent qui complique beaucoup la tâche au niveau des prises de vues.

Si le quartier a vu de nombreuses constructions, par chance les deux maisons ainsi que les deux poteaux mentionnés dans le PV sont restés quasiment inchangés. Seuls, des luminaires de rue ont été ajoutés côte-à-côte des poteaux téléphoniques en bois.

La photographie de la page suivante montre la vue actuelle prise depuis le pas de la porte des témoins. La comparaison avec la photographie d'époque est immédiate.

Selon Stellarium à cette heure là le soleil se trouvait dans l'azimut 257°57'18" et à 40°35'31"



# Vue actuelle (09/07/2013) et vue d'époque 24/04/1983

Le montage ci-dessus indique les hauteurs angulaires mesurées à l'aide d'un inclinomètre digital.



L'enquêteur en profite pour mesurer la hauteur du sommet de la boite aux lettres afin d'en déduire la hauteur du poteau par comparaison sur la photo.



# Résultat:

Hauteur du poteau : ~ 6m30 Distance témoin poteau : ~16m

Angle d'observation du sommet du poteau : 21,5° ce

qui confirme la mesure prise à l'inclinomètre.

# 4. SYNTHESE DES ELEMENTS COLLECTES

TEMOIN N° 1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)	
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	Fréland (68240)	
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement		
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion		
	Conditions d'observation du phénomène (po	our chaque témoin)	
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Regardait la TV	
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48,17° N / 7,19 Est	
В3	Description du lieu d'observation		
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/04/1983	
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	22:28 HL soit 20 :18 TU	
В6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	~10 min	
В7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Oui : 1	
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Epoux du témoin 2	
В9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE	
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?		
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Disparition derrière montagne	
B12	Phénomène observé directement ?	OUI	
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Non	
B14	Conditions météorologiques	Beau temps (étoiles vues)	
B15	Conditions astronomiques	Ciel clair	
B16	Equipements allumés ou actifs	TV	
B17	Sources de bruits externes connues	Aucune	
	Description du phénomène pe	erçu	
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1	
C2	Forme	boule	
C3	Couleur	Blanc (teinté de bleu)	
C4	Luminosité	Plus qu'une étoile de 1 <sup>ère</sup> grandeur	
C5	Trainée ou halo ?	Oui (couronne)	
<b>C</b> 6	Taille apparente (maximale)	< 0,66° couronne comprise	
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Non	
C8	Distance estimée (si possible)	Non estimée	

<b>C</b> 9	Azimut d'apparition du PAN (°)	288°/NG		
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	16°		
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	~ 290°		
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	~14°		
C13	Trajectoire du phénomène	Descente verticale (en apparence)		
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	~ 3°		
C15	Effet(s) sur l'environnement	Aucun		
Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions				
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI / NON		
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI / NON		
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI / NON		
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	OUI / NON « ? »		
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI / NON « ? »		
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	OUI / NON « ? »		
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	OUI / NON « ? »		
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI / NON « ? »		

« ? » Question probablement non posée par les gendarmes (ou réponse non précisée).

# TEMOIN N°

2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)		
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	Fréland (68240)		
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement			
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion			
Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)				
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Regardait la TV		
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48,17° N / 7,19 Est		
В3	Description du lieu d'observation			
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/04/1983		
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	22:28 HL soit 20 :18 TU		
В6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	~10 min		
В7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Oui : 1		

В8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Epouse du témoin 1	
В9	Observation continue ou discontinue ?	DISCONTINUE	
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	Chercher jumelles	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Disparition derrière montagne	
B12	Phénomène observé directement ?	OUI	
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	OUI - Jumelles 12x50	
B14	Conditions météorologiques	Beau temps (étoiles vues)	
B15	Conditions astronomiques	Ciel clair	
B16	Equipements allumés ou actifs	TV	
B17	Sources de bruits externes connues	Aucune	
	Description du phénomène pe	erçu	
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1	
C2	Forme	boule	
C3	Couleur	Blanc (teinté de bleu)	
C4	Luminosité	Plus qu'une étoile de 1 <sup>ère</sup> grandeur	
<b>C</b> 5	Trainée ou halo ?	Oui (couronne)	
C6	Taille apparente (maximale)	< 0,66° couronne comprise	
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Non	
C8	Distance estimée (si possible)	Non estimée	
<b>C</b> 9	Azimut d'apparition du PAN (°)	288°/NG	
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	16°	
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	~ 290°	
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	~14°	
C13	Trajectoire du phénomène	Descente verticale (en apparence)	
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	~ 3°	
C15	Effet(s) sur l'environnement	Aucun	
	Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le tén	noin a répondu à ces questions	
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI / NON	
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI / NON	
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI / NON	
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	OUI / NON « ? »	
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI / NON « ? »	
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	OUI / NON « ? »	
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	OUI / NON « ? »	
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI / NON « ? »	

<sup>« ? »</sup> Question probablement non posée par les gendarmes (ou réponse non précisée).

(E)

# 5. HYPOTHESES ENVISAGEES

### 5.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE	ARGUMENT(S) POUR	ARGUMENT(S) CONTRE	IMPORTANCE*
Confusion Vénus	Position exacte & aspect conforme	Descente en paliers Diamètre angulaire	90 %
Aéronef (hélico)	Descente en paliers	Pas de bruit, pas de clignotement, pas d'occurrence signalée Aspec	5%

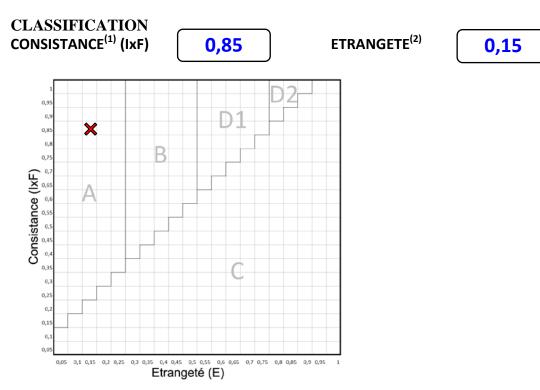
<sup>\*</sup>Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ;

# 6. CONCLUSION

L'explication par Vénus est totalement satisfaisante, au-delà de ce qu'il est permis d'espérer a priori, car tous les détails insolites sont aisément explicables en rapport avec Vénus et/ou avec des phénomènes optiques connus (réfraction et diffraction, vision entoptique) et/ou avec des constantes observées en psychologie de la perception.

Le PAN est exactement à l'emplacement de Vénus donc les témoins ont parfaitement décrit mais mal interprété le phénomène observé ; la première enquête n'a pas envisagé ce type de perturbation de la perception.

Les contre arguments (descente par paliers, taille angulaire) sont explicables avec l'expérience de l'observation des astres et l'expérience du témoignage humain.



<sup>(1)</sup> Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage (C = IxF).

Etrangeté (E): entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.

# 7. ANNEXE(S)

### Annexe 01

L'Alsace du mercredi 27/04/1983

# Un OVNI aperçu au-dessus de Fréland par l'officier commandant le CM 104

de Colmar

Un OVNI a été aperçu, dimanche, vers 22 h 30, audessus de Fréland. Témoins de l'événement: le lieutenant-colonel Yves Le Naelou, commandant le centre mobilisateur 104 de Colmar et son épouse, domiciliés rue de Girogoutte.

Le lieutenant-colonel Le Naelou prenait le frais après la diffusion du film «747 en péril» sur la première chaîne de télévision lorsqu'il a vu un objet métallique sous lequel clignotaient des lumières et équipé de tuyères sur ses flancs. L'aéronef semblait se trouver de l'autre côté de la vallée, vers le col'du Bonhomme, en direction de Chamont, et semblait vouloir se poser. Le lieutenant-colonel Le Naelou a alors appelé son épouse qui,

munie de jumelles, a elle-aussi fait la même observation.

Le lieutenant-colonel Le Naelou a été entendu, en fin d'après-midi d'hier, par la gendarmerie de Lapoutroie Des repérages ont été effectués sur place et les gendarmes sont à la recherche d'autres personnes ayant fait, dimanche soir, des observations similaires (on peut les joindre au 47.50.14).

L'une des plus récentes observations d'OVNI remonte au 30 novembre 1982. Un jeune automobiliste de Zillisheim, Thierry Stehlé, 18 ans, a affirmé avoir été suivi par un objet volant non identifié alors qu'il traversait la forêt de la Hardt entre Petit-Landau et Habsheim.

Son histoire rappelle aussi celle vécue en avril 1980 dans le même secteur par une jeune femme de Bollwiller, Mlle Patricia Dziomba.

Robert KOCH

# Des délégués régionaux pour une action efficace

Nous continuons la publication de cette liste, afin de rendre service à tous ceux qui désirent œuvrer efficacement, et dans un esprit de coordination. Autour du délégué, diverses activités peuvent être envisagées, selon le temps disponible et le tempérament de chacun : la principale est l'enquête, mais d'autres ne sont pas à écarter, par exemple la recherche dans les archives de presse, les contacts avec les médias (presse, radio, TV), les groupes d'études, la propagande, les réunions-débats, expositions, etc.

PYRÉNÉES-ORIENTALES: Mme G. VANQUELET, 12 avenue Vallespier - 66700 ARGELES-SUR-MER

HAUT-RHIN: poste à pourvoir.

BAS-RHIN : M. Jacques JOURNOT, 9 rue de Dagsbourg - 68420 HERRLISHEIM (près Colmar).

RHÔNE: M, Richard VARRAULT, 71, rue du Dauphiné - 69003 LYON (II n s'agit pas d'une Déléguation Régionale mais du Cercle Lyonnais LDLN).

HAUTE-SAONE: poste à pourvoir.

SAÔNE-ET-LOIRE: M. Pierre DUMONT, 17 rue de Bram - 71500 LOUHANS - Tél. (85) 75.37.98.

SARTHE: poste à pourvoir.

SAVOIE: poste à pourvoir.

HAUTE-SAVOIE: Mme D. MULLER, 2 rue du R.P. Favre - 74100 VILLE-LA-GRAND Tél. (50) 37.37.87 (à partir de 19 heures, ou le samedi avant 15 heures,)

PARIS: poste à pourvoir.

SEINE-MARITIMES: M. Luc JEAN, B.P. 1126 -76000 ROUEN CEDEX - Tél. (35) 88.73.08.

SEINE-ET-MARNE: poste à pourvoir.

YVELINES: M. Ch. DE ZAN, 53 Le Parc - 78540 VERNOUILLET.

**DEUX-SÈVRES**: M. G. BENETEAU, Le Bourg, ST-MARTIN-DE-FRAIGNEAU - 85200 FONTENAY-LE-COMTE.

(à suivre)

N.B. en ce qui concerne les postes à pourvoir l'enquête étant l'activité principale des Délégués, il convient autant que possible que les responsables éventuels soient rompus aux enquêtes, et possèdent l'expérience de la chose.

# RÉSEAU DE SURVEILLANCE O. V. N. I.



Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités : I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délégués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées.

Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

II - La recherche expérimantale : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue.

N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les!

Toute 'correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

Responsable National du Réseau : M. Benéteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau

### **LUMIÈRES DANS LA NUIT**

Imprime en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385

### Suite de p. 39 : NOUVELLES DE CES DERNIERS MOIS.

DANS LA SOIREE DU 24 AVRIL 1983 AU DESSUS DE FRELAND (HAUT-RHIN)

Vers 22 h 30 le lieutenant colonel Yves Le Naelou et son épouse virent un objet métallique sous lequel clignotaient des lumières et équipé de tuyères sur ses flancs.

L'engin semblait, se trouver vers le col du Bonhomme en direction de Chamont, et, désirer se poser.

Le lieutenant colonel Le Naelou a déposé son observation à la gendarmerie de Lapoutoie qui recherche d'autres personnes ayant fait dimanche soir des observations similaires.

On se rappellera une récente observation le 30 Novembre 1982 faite par un automobiliste de Zillistein, monsieur Thierry Stellé, qui affirme avoir été suivi par un objet volant non identifié dans la forêt de la Hardt entre Petit Landau et Habsheim.

Et enfin en Avril 1980 Mile Patricia Dziombe fit une observation similaire à Bollusiller, même secteur.

Quotien "L'Alsace" du 27/4/83

### DANS LA NUIT DU 29 AU 30 AVRIL PRES DE PAU (PYRENEES ATLANTIQUES)

Entre Boudette et Nay vers 23 h 55 un couple de Nayais accompagné de leur petit garçon virent dans le ciel à quelques dizaines de mètres de la voiture un rectangle lumineux orange intense, qui disparut pour réapparaître derrière la voiture sombre comme éteint. Effrayé le conducteur du véhicule accéléra, et, vit l'engin de nouveau devant eux à la verticale paraissant mesurer 1 m de long sur un peu moins d'1 m de large. Aucun phénomène électrique ne se produisit sur la voiture. L'observation dura bien 3/4 d'heure. Et les témoins déposèrent à la gendarmerie de Nay.

"Sud-Ouest" du 3 Mai 1983

#### DANS LA NUIT DU 6 AU 7 JUIN 1983 DANS DIVERSES REGIONS DE FRANCE.

Entre 22 n 50 et 23 heures, sur les pentes du Ventoux, à Avignon, Sorgues Marignane, Toulon Aix, et même Paris et Bordeaux était observé, par des particuliers et même certaines tours de contrôle d'aéroports, un phénomène insolite, un objet allongé (40 m environ) entouré d'un grand halo lumineux, silencieux, et se déplaçant très rapidement, pour disparaîre au bout de 5 ou 10 secondes. Direction Nord-Est, c'est à dire de la mer vers la terre. Plusieurs rapports ont été déposés et les gendarmeries enquêtent.

"Le Méridional" des 8, 10, 11, 12/06/83

#### Le 13/06/85 A 23 h A VIOLES (VAUCLUSE)

Deux jeunes gens J. François Lierzima et Nathalie Chavanier ont observé un OVNI pendant deux minutes au dessus de leur commune. Ils estiment l'engin de 40 mètres de long, haut d'une dizaine de mètres pointu à chaque extrémité. Pendant tout le temps où cet OVNI s'est manifesté le moteur de la voiture produisait un bruit sourd. la soucoupe disparue, le moteur est redevenu normal.

D'autres témoins ont vu cet objet à Marignane Cavaillon et Sorgues.

"Le Provençal" du 17/06/83

#### LES PETITS HOMMES VERTS ATTAQUENT EN JUSTICE

M. Larry Bryant directeur de l'Office de Washington, du mouvement des citoyens contre le mystère des OVNI, demande que les forces aériennes américaines libèrent un où plusieurs occupants d'OVNI, donc des extra-terrestres, qui se sont écrasés sur terre, et, rendent publiques toutes les informations concernant cette capture. L'affaire est confiée au juge de district Olivier Gasch.

"Nice-Matin" du 16/07/83

### DANS LA NUIT DU 14 ET 15 JUILLET A CANTIZAC (MORBIHAN) PRES DE SENE

Un groupe de campeurs ont vu comme une boule de feu d'une cinquantaine de mètres qui aurait lâché comme une forme humaine au dessus du marais de la commune. D'autres personnes ont été témoins également de ce fait insolite.

"Ouest-France" du16-17 juillet 1983

# RÉSEAU DE SURVEILLANCE O.V.N.I.



Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités :

I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délé

gués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées.

Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

II - La recherche expérimantale : c'est l'application ou le test sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue.

N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les!

Toute 'correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

Responsable National du Réseau : M. Benéteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau

#### **LUMIERES DANS LA NUIT**

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — Nº d'inscription Commission paritaire 35.385 Imprimerie Imprilux. St Etienne Dépôt (égal 3+ trimestre 1983

http://www.meteo.org/phenomen/couronne.htm (partiel)

Copyright © 1996,97 Eve Christian, Tous droits réservés

### 8. Les couronnes ou cernes

8.1.1. ... ET NON PAS SOUS LES YEUX...

# 8.1.2. QUE SONT LES COURONNES AUTOUR DU SOLEIL ET DE LA LUNE?

Les couronnes sont des disques de lumière qu'on observe quand le Soleil ou la Lune brillent à travers les nuages. Il ne faut pas les mélanger avec les halos. Les couronnes ne sont pas dues à la *réfraction* et à la déviation du Soleil par des cristaux de glace en moyenne ou haute altitude, mais plutôt à la *diffraction* ou déviation de la lumière du Soleil (ou de la Lune) par les gouttes d'eau des altostratus (nuages de moyenne altitude). Les gouttes d'eau dispersent les ondes lumineuses provenant de tout objet brillant dans le ciel (Soleil, Lune, planètes, étoiles).

Les couleurs des couronnes sont d'autant plus pures que la grosseur des gouttes d'eau est uniforme. Plus les gouttes sont petites, plus le diamètre de l'anneau est grand. Les altostratus sont les nuages qui créent les plus belles couronnes, puisque leurs gouttelettes sont de grosseur uniforme. Les nuages dont la grosseur des gouttes varie beaucoup, forment des couronnes plus ternes puisque les anneaux se superposent.

Les couronnes ont un aspect différent des halos. Il n'y a pas d'anneau de lumière bien délimité, tel que pour les halos, mais plutôt une couronne de diamètre réduit. Les couronnes solaires sont souvent colorées sans pourtant présenter les brillantes couleurs de l'arc-en-ciel. Ils sont plus difficiles à observer à cause de la brillance du Soleil. Le bleu et le rouge sont les 2 couleurs prédominantes dans la diffraction. La lumière bleue apparaît à l'intérieur de la couronne, tandis que le rouge est à l'extérieur. L'orange, le jaune et le vert sont visibles dans des couronnes brillantes. On voit plusieurs anneaux qui pâlissent à mesure qu'ils s'éloignent du centre.

Les couleurs des couronnes lunaires sont beaucoup plus visibles au moment de la pleine Lune, que celles des halos. La couronne qui entoure la Lune est bleutée devenant, par la suite, blanche ou jaunâtre et parfois bordée extérieurement de brun violet. Fréquemment, cette couronne est entourée par d'autres anneaux apparaissant dans cet ordre: bleu, vert (jaune), rouge; bleu, vert, rouge; bleu, vert, rouge.

Les couronnes peuvent aussi s'observer autour de planètes comme Vénus ou d'étoiles brillantes comme Sirius.

Plusieurs circonstances doivent être rencontrées pour avoir une couronne: les gouttelettes liquides du nuage doivent être de taille uniforme, suffisamment petites pour que la lumière atteigne l'observateur, mais aussi, assez grosses pour produire les effets de diffraction et de dispersion à l'origine de la couronne. Normalement, ce sont les minces nuages d'averses qui permettent de rencontrer toutes ces conditions. Mais, ce type de nuage ne dure pas longtemps... Il faut donc être très vite pour fixer les couronnes sur pellicule!

21/23

# 8.1.3. QUE SIGNIFIENT, METEOROLOGIQUEMENT PARLANT, LES COURONNES?

Puisqu'il est nécessaire d'avoir des nuages pour la formation des phénomènes de couronnes, leur présence indique donc que l'air est humide et que la pression est à la baisse. L'arrivée d'altostratus et d'altocumulus annonce normalement une zone de basse pression. En hiver, l'apparition d'une couronne peut avoir lieu lors d'un gel assez stable; on peut néanmoins s'attendre à d'abondantes chutes de neige.

### 8.1.4. QU'EST-CE QUE L'IRISATION?

C'est une sorte de couronne, mais imparfaite, mal définie. En fait, ce phénomène est créé de la même façon que les couronnes: la diffraction de la lumière solaire ou lunaire sur les gouttelettes d'eau. L'irisation apparaît comme des taches de couleurs irrégulières à l'intérieur des nuages de moyenne altitude, ou comme des franges de couleurs sur leur pourtour. Un observateur au sol verra une irisation, au lieu d'une couronne, si l'astre lumineux ne se trouve pas directement derrière le nuage ou si le nuage est trop petit pour former des anneaux symétriques.



8.1.4.1. LES COULEURS DE L'IRISATION

Elles dépendent de la grosseur des gouttelettes d'eau et de la distance angulaire du nuage par rapport au Soleil en fonction de la position de l'observateur au sol. L'intensité dépend du nombre de gouttelettes et de leur degré d'uniformité. Donc, plus les gouttelettes sont de taille identique et qu'elles sont nombreuses, plus les couleurs sont vives et brillantes. On peut retrouver comme principale couleur le bleu, mais le rouge violacé et le vert pâle sont aussi deux couleurs qu'on peut observer.

Les meilleures conditions d'irisation sont offertes par les altostratus et les altocumulus nouvellement formés, car ce sont les petites gouttes uniformes qui produisent les plus beaux effets optiques. Lorsque c'est la lumière solaire qui cause l'irisation, les couleurs sont plus tranchées, presqu'écrasées par l'effet du Soleil. La Lune donne des couleurs plus pâles, mais plus faciles à distinguer.

Ce phénomène est rare, mais il se produit un peu partout dans le monde et on le rencontre plus fréquemment en hiver au-dessus des montagnes... Imaginez l'effet que ça produit au-dessus d'une ville...!

.../... (Volontairement tronqué)

# Quelques vues des lieux

# **Panoramiques:**



Vue (vers le sud) depuis la route, au niveau des boîtes-aux-lettres.



Idem (vers le nord)



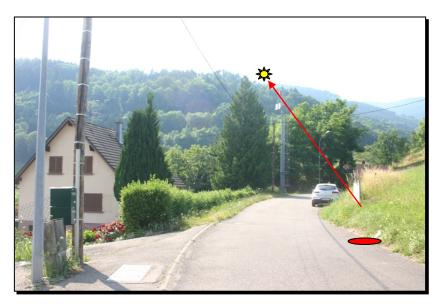
Vue (vers le sud) depuis la route, au niveau de la maison voisine.

# Détails divers :



# Position du témoin N°1:

Sur le pas de sa porte (ellipse rouge)



# Position du témoin 2 :

Le petit mur a disparu mais une trace subsiste. L'épouse était donc placée au niveau de l'ellipse rouge et regardait selon la direction indiquée par la flèche rouge.

Elle s'est appuyée sur le muret (qui n'existe plus) pour stabiliser ses jumelles.



Vue du phénomène depuis son point d'observation.

Vue de détail des deux types de poteau.

- premier plan:

Poteau téléphonique, en bois.

- Second plan:

Poteau relais, en béton + acier.

